Association Stop Gavage Mairie Place du Monument aux Morts 83630 BAUDUEN contact@stopgavage.com

> Madame Marion GUILLOU Présidente Directrice Générale INRA 147 rue de l'Université 75338 PARIS Cedex 07

COPIES À:

- -Monsieur Jean-François Théry, Président du Comité d'éthique et de précaution
- -Monsieur Jacques Samarut, Président du Conseil scientifique

Bordeaux, le 9 janvier 2007

Madame Guillou,

Je vous confirme ma participation à la rencontre du 24 janvier à 11h proposée dans votre courrier du 12 décembre 2006. Je viendrai accompagné de mon collègue Sébastien Arsac. Nous serons disponibles jusque vers 17h. Je vous remercie par avance de bien vouloir nous communiquer la liste des participants de votre côté.

Pour préparer au mieux cette rencontre, nous listons ci-dessous les points que nous souhaitons aborder avec votre équipe.

1) Charte du partenariat de l'INRA

Interrogé sur la controverse au sujet de ses expertises sur le gavage, Monsieur Guémené a déclaré à l'AFP qu'"il y a un code de déontologie à l'Inra, et à partir du moment où on le respecte, ce n'est pas un souci". M. Herpin, directeur scientifique adjoint, a tenu un discours similaire à divers journalistes. Pour que le bon respect de ces principes puisse effectivement être publiquement vérifié, il est nécessaire que votre charte du partenariat, annoncée depuis plusieurs années, soit rendue publique.

S'il s'avère que ce document – promis de nouveau dans le contrat d'objectifs 2006-2009 de votre institut – n'est en fait encore qu'à l'état de projet, en ce cas, à quel document se réfèrent alors M. Guémené et Herpin pour assurer publiquement que les expertises sur le gavage sont faites dans les règles ?

2) Financement des expertises

M. Guémené a déclaré à l'AFP que « 15 à 20% des fonds utilisés pour les expérimentations proviennent du Cifog », estimation diffusée aussi par M. Herpin. Afin de lever toute ambiguïté sur le mode de calcul retenu (ces estimations incluent-elles les frais de personnel ? les frais de structure ? etc.), nous demandons que le détail en soit rendu public, ainsi que les copies des contrats de recherche pris en compte dans cette estimation (M. Guémené assurait dans Le Figaro que « les contrats de recherche que nous avons signés ont fait l'objet de publicité »).

3) Groupe de recherche indépendant sur le bien-être animal

Le Groupe *Agri-Bien-être Animal* est cité par votre institut comme exemplaire de l'implication dans le domaine du bien-être animal. Ce groupe n'est cependant doté que d'un budget de 5.400€ qui ne permet, selon ses propres animateurs, « *aucun soutien aux activités de recherches* ».

Dans le domaine du bien-être animal, l'institut a-t-il pour projet de développer un véritable groupe de recherche indépendant (doté de son propre budget de recherche et de sa propre équipe de chercheurs) à l'avenir ? Si oui à quelle échéance et avec quels moyens ?

4) Innocuité supposée du gavage

La direction scientifique de l'INRA, par la voix de M. Herpin, a endossé dans les médias la position de M. Guémené selon laquelle le gavage n'est pas préjudiciable aux animaux gavés. La page foie gras de votre site Internet continue de diffuser au public cette même position, malgré les réfutations apportées par notre ouvrage *L'INRA* au secours du foie gras.

Nous souhaiterions connaître :

- les arguments avancés par votre institut pour continuer de passer sous silence la surmortalité en gavage,
- les études sur les pathologies et l'état de santé des animaux en fin de gavage qui vous permettent de soutenir la thèse de l'innocuité de cette pratique,
- les arguments justifiant d'ignorer les comportements d'évitement des animaux à l'approche du gavage,
- les études attestant de la validité de la corticostérone comme indicateur de stress d'un animal suralimenté alors que d'après le Professeur Dantzer cité dans Le Monde, « on ignore si la molécule en question est pertinente chez le canard en phase de gavage ».

5) Recherches d'alternatives au gavage

Alors qu'une petite entreprise espagnole a été primée au Salon de l'Alimentation pour une méthode de production de foie gras sans gavage, la page sur le foie gras de votre site Internet continue d'affirmer que ce type d'approche est nullement envisageable à l'heure actuelle. Nous souhaiterions connaître les arguments de votre institut soutenant cette affirmation surprenante.

Cette même page évoque « certains travaux en cours » sur les alternatives au gavage. Nous souhaiterions que l'institut rende public son programme des recherches sur les alternatives au gavage.

Nous apprécions la « position de transparence et d'ouverture » sous laquelle vous placez cette rencontre du 24 janvier. Nous espérons qu'elle permettra à l'Institut de mieux cerner les évolutions à entreprendre pour accroître sa crédibilité d'expert indépendant sur la question du bien-être animal.

Vu l'intérêt médiatique suscité par la controverse en cours, nous communiquerons à la presse les avancées que cette rencontre aura permises. Si vous le souhaitez, nous sommes aussi ouverts à tenir ensemble une conférence de presse commune à la sortie de cette rencontre.

Très cordialement.